



## **Planification des communications aux parents 21-22**

### **Normes et modalités d'évaluation**

- Rencontres collectives de tous les parents :
  - 26 août : 18h30 → 2<sup>e</sup> année (apporter le matériel scolaire de votre enfant) / 19h00 → préscolaire
  - 8 septembre : 18h30 → 3<sup>e</sup> année / 19h30 → 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> année
  - 9 septembre : 18h30 → assemblée générale de parents et 19h00 → 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année
  
- 2 communications :
  - 10 novembre remise de la première communication et rencontre individuelle de tous les parents
  - 22 avril remise de la 2<sup>e</sup> communication
  
- 2 bulletins :
  - 27 janvier remise du bulletin et rencontre des parents des élèves en difficulté (fin d'étape le 18 janvier).
  - 22 juin fin de l'étape et remise des bulletins le 4 juillet